



## Demande de divorce et conciliation

Par **tobiaz**, le **14/02/2016** à **21:58**

Bonjour, je vous adresse ce message car je souhaiterais qu'on m'éclaire car ce message concerne ma soeur qui viens de recevoir une lettre recommandée pour une conciliation .

Voilà son histoire est très très compliqué. Son mari demande donc le divorce, mais parcontre il l'a battue nous avons des preuves écrite du médecin traitent, plusieurs depots en gendarmerie le concernant j'aurais plusieurs questions a posé et j'espere que vous reussirez a nous aidé .

Nous avons déjà pris contact avec sos femme battue qui nous à dirigé vers un organisme qui se nomme la maison du droit , je vais prendre un rendez vous

Ma soeur n'a pas demandé le divorce, je voudrais savoir qui payerais les honoraires des avocats sachant que ma soeur a un salaire net de 1700 euro net et que monsieur est sans ressources car il a demissionner de son emploi .

Aura t'elle a payer les honoraires du faites qu'elle a ete battue a mort et peu t'elle demander des préjudices moral pour ce qu'elle a subit .